

Information relative aux éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux publiée en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Suivant les recommandations du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration lors de sa séance du 15 décembre 2016 a décidé de modifier les critères d'appréciation de la condition d'éligibilité au régime de retraite à prestations définies liée à l'ancienneté requise (8 années dans le Groupe dont 4 en tant que membre du Comité Exécutif). Cette modification prévoit que l'ancienneté est désormais appréciée au 1^{er} janvier de chaque année.

Il est précisé que les autres dispositions de ce régime restent inchangées.

En application des dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, cette modification des engagements pris par la Société au bénéfice de Gilles Michel a été communiquée aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial et sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 mai 2017.

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, avec un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros en 2015 et 16 130 collaborateurs, **Imerys** valorise une gamme unique de minéraux pour apporter des solutions fonctionnelles de spécialité (résistance thermique ou mécanique, conductivité, pouvoir couvrant, effet barrière, etc.), essentielles aux produits et procédés de production de ses clients.

Composants minéraux, additifs fonctionnels, aides aux procédés ou produits finis, les solutions d'Imerys contribuent à la qualité d'un très grand nombre d'applications dans les biens de consommation, l'équipement industriel ou la construction. Conjuguant expertise, créativité et une écoute attentive de leurs clients, les équipes internationales du Groupe identifient en permanence de nouvelles applications et mettent au point des solutions à forte valeur ajoutée dans le respect d'une démarche déterminée de développement responsable. Ces atouts permettent à Imerys de se développer selon un modèle économique solide et profitable.

Des informations plus complètes sur Imerys peuvent être obtenues sur son site Internet (www.imerys.com), rubrique Information Réglementée, notamment dans son Document de Référence 2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2016 sous le numéro D.16-0153 (également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org). Imerys attire l'attention des investisseurs sur le chapitre 4 "Facteurs de risques et Contrôle Interne" du Document de Référence.

